



# COUPE NATIONALE DE FOOTBALL U 13

## Festival PITCH

1/4 de Finale - Saison 2022-2023

Sous la responsabilité du D.A.F., la Commission Départementale de Développement des Pratiques et la Commission Départementale Technique organisent les 1/4 de Finale de la Coupe Nationale de Football U 13 le **28 JANVIER 2023** sur 9 terrains.

(Le Club, souligné, en tête de poule reçoit).

- \* Cette compétition est réservée aux U12/U12 (F), U13/U13(F) (**nés en 2011 et 2010**) et U14F (**nées en 2009**) 7 joueurs ou joueuses au minimum par équipe - 12 joueurs ou joueuses au maximum par équipe.
- \* Sur autorisation médicale explicite figurant au verso de la licence, les joueurs U11 ou joueuses U11 (F) année (**nés en 2012**) peuvent participer (Art. 73 des Règlements Généraux) - Une équipe U 13 ne peut compter plus de trois joueurs ou joueuses U11/ U11 F surclassés (Art. 168 des Règlements Généraux).

### - LES LICENCES SONT OBLIGATOIRES -

- Les joueurs et les joueuses doivent être qualifiés au club à la date de la journée au cours de laquelle se dispute la compétition (licences validées conformément aux Règlements Généraux, Art. 72.2)

Le Tournoi doit débiter obligatoirement par l'épreuve des jongleries (voir dispositions au verso).

### DURÉE des RENCONTRES – (Par équipe) :

Poule de 4 : 3 rencontres de 20 minutes (deux périodes de 10 minutes)

Poule de 3 : 2 rencontres de 30 minutes (deux périodes de 15 minutes)

Match simple : 1 rencontre de 60 minutes (deux périodes de 30 minutes)

### Le Classement s'établit de la façon suivante :

Match Gagné 3 pts - Match Nul 1 pt - Match Perdu 0 pt -

FORFAIT -1 pt, 0 but ; le vainqueur bénéficiant de 3 pts, 3 buts.

Les équipes à égalité de points seront départagées par leur performance à l'épreuve des jongleries (8 meilleurs joueurs) avec un maximum de 50 pieds 20 têtes.

- \*\* L'équipe nommée en premier recevra et sera chargée de l'organisation, ainsi que de l'envoi de la feuille de match, dans les 48 heures suivant le Tournoi, au

DISTRICT ALLIER FOOTBALL - B.P. N°1 03430 COSNE D'ALLIER

sous peine d'une amende de **25 euros**.

Les résultats de chaque rencontre et le classement doivent être transcrits sur la feuille de match.

- \*\* Les 2 premiers de chaque poule de 3 seront qualifiés pour les 1/2 Finales le **samedi 18 février 2023** (soit 18 qualifiés).

FINALE DÉPARTEMENTALE le 1er avril 2023

FINALE RÉGIONALE le 8 mai 2023

Composition des poules au verso .../...

**Poule A**

BOURBON SPORTIF  
ENT. LURCY CERILLY  
MONTLUÇON FOOTBALL

**Poule B**

ENT. ST GERMAIN MAGNET  
ENT. CHASSENARD  
R.C. VICHY

**Poule C**

ENT. NEUVY  
G.J. VARENNES ST POURÇ  
AC. SP. MOULINS FOOT

**Poule D**

F.C. EST ALLIER  
S.C. AVERMES  
PAYS DE LAPALISSE

**Poule E**

F.C. EBREUIL  
ENT. VAL DE SIOULE  
F.C. COMMENTRY

**Poule F**

ENT. BEZENET DOYET  
ENT. LOUCHY MONETAY  
A.S. DOMERAT

**Poule G**

ENT. SAINT-VICTOR  
GRPT HAUT CHER  
MOULINS YZEURE FOOT

**Poule H**

U.S.T. HURIEL  
U.S. VALLON  
CENTRE ALLIER FOOT

**Poule I**

U.S. VENDAT BELLERIVE  
AV. SUD BOURBONNAIS  
S.C.A. CUSSET

**ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES**

A partir des ¼ de finale du Festival PITCH U13, l'arbitrage des jeunes par les jeunes sera conseillé en ¼ de finale et obligatoire à partir des ½ finales.

En conséquence, chaque club qualifié devra fournir soit son référent arbitre, soit son arbitre officiel soit un dirigeant de majeur du club pour accompagner l'arbitre assistant jeune qui sera également obligatoirement joueur.

\*\*\*\*\*

**Il y aura 2 qualifiés par poule de 3**

**DISPOSITIONS CONCERNANT LES EPREUVES DE JONGLERIES**

- 1 Toutes les équipes présentes participent à l'épreuve de jongleries.  
Cette épreuve départagera les équipes en cas d'égalité afin d'éviter l'épreuve de tirs au but.
- 2 Cette épreuve sera organisée **avant les matches.**
- 3 Il sera tenu compte du total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pieds).
- 4 Limitation à 50 contacts pieds (le ou les deux pieds) et à 20 têtes.

**Jongleries pieds :**

Départ au sol. 2 essais. Tous les pieds sont comptabilisés, 3 surfaces de rattrapage autorisées mais non comptabilisées, seul le meilleur essai compte. Objectif : 50 pieds (ne pas compter au-delà).

**Jongleries têtes :**

Départ à la main. 2 essais. Pas de surface de rattrapage, seul le meilleur essai compte. Objectif : 20 têtes (ne pas compter au-delà).

- 5 En cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées suivant l'ordre ci-dessous

**A ADDITION AU TOTAL DES 8 MEILLEURS**

- 1- du total du 9ème
- 2- du total du 10ème
- 3- du total du 11ème
- 4- du total du 12ème

**B CONTACTS DES TÊTES SEULEMENT**

- 1- total des 8 meilleurs
- 2- additionner au total des 8 meilleurs
  - a/ le total du 9ème
  - b/ le total du 10ème
  - c/ le total du 11ème
  - d/ le total du 12ème

**C CONTACTS DES PIEDS SEULEMENT**

- 1- total des 8 meilleurs
- 2- additionner au total des 8 meilleurs
  - a/ le total du 9ème
  - b/ le total du 10ème
  - c/ le total du 11ème
  - d/ le total du 12ème

**D Prendre en compte le nombre d'essais qu'auront effectués les équipes pour réaliser leur total de contacts de l'ensemble des jongleries**

- 1- nombre d'essais des 8 meilleurs
- 2- en prenant le 9ème joueur
- 3- puis le 10ème joueur
- 4- puis le 11ème joueur
- 5- puis le 12ème joueur